

2026-2027

LIVRET D'ACCUEIL DES PERSONNELS DE L'UFR SOCLE



Toutes les procédures pour intégrer votre
environnement de travail et découvrir
l'**UFR SoCLE** (Sociétés, Cultures et Langues
Étrangères)





Table des matières

1.	Bienvenue à l'UFR SoCLE	3
1.1	Informations pratiques	3
1.2	Plan des bâtiments Stendhal	4
1.3	Chiffres clés.....	4
2.	Les formations proposées à l'UFR	5
2.1	La formation initiale	5
2.1.1	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) :	5
2.1.2	Langues étrangères appliquées (LEA) :	6
2.2	La formation continue	6
2.3	Espace de cours en ligne de l'UGA	7
3.	Organisation de l'UFR	8
3.1	Organisation pédagogique	8
3.2	Organisation administrative	8
3.3	Supports internet.....	8
3.4	Organigramme du pôle administratif.....	9
3.5	Organigramme du pôle Sclarité.....	10
3.6	Calendrier universitaire	11
4.	Emploi du temps.....	12
4.1	Personnels administratifs	12
4.2	Enseignant·es	12
4.2.1	Consultation.....	12
5.	Bibliothèque d'UFR.....	13
5.1	Organisation	13
5.2	Conditions de prêt	13
5.3	Informations pratiques.....	13
6.	Mobilité internationale.....	14
6.1	Mobilité des personnels	14



6.2	Mobilité étudiante.....	14
6.2.1	Mobilité sortante.....	14
6.2.2	Mobilité entrante	14
7.	Ressources humaines enseignants.....	15
8.	Finances.....	15
9.	Formations et Scolarité	15
10.	L’offre de formations aux personnels proposée par l’établissement	15
11.	Service de reprographie	16
12.	Installation.....	17
12.1	Identifiants/mot de passe	17
12.2	Carte professionnelle	17
12.3	Abonnement et remboursement des frais de transport.....	17
12.4	Clés	17
12.5	Affichage porte de bureau.....	17
12.6	Fournitures	17
12.7	Courrier.....	18
12.8	Logistique / Maintenance.....	18



1. Bienvenue à l'UFR SoCLE

L'**UFR SoCLE** est l'une des 23 composantes élémentaires de l'Université Grenoble Alpes. Elle est située au cœur du campus universitaire de **Grenoble** et dispose à **Valence** d'une antenne où certaines de ses formations sont également dispensées.

Depuis le 1er janvier 2020 et la création de l'**université intégrée** (Établissement Public Expérimental constitué à partir de la Communauté Université Grenoble Alpes, l'Université Grenoble Alpes, l'Institut polytechnique de Grenoble (IPG), l'Institut d'études politiques de Grenoble (l'IEPG) et l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG)), l'UFR SoCLE est membre de la **CSPM**, composante sans personnalité morale, nommée **H3S (Humanité, Santé, Sport, Sociétés)**. Cette CSPM inclue les composantes : ARSH, SoCLE, LLASIC, Médecine, Pharmacie, SHS et STAPS.

L'UFR accueille chaque année plus de **2 600 étudiant·es** en formation initiale et continue en licence et master **Langues étrangères appliquées (LEA)**, **Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)**, Licence professionnelle Métiers du commerce international parcours Assistant Import-Export, ainsi que dans son Diplôme d'Université Formation de formateur en anglais, et dans des formations qualifiantes en langues.

Près de **150 enseignant·es et enseignant·es-chercheur·ses** proposent des enseignements dans **huit langues** (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe) et en sciences sociales.

Une équipe administrative de 22 personnels administratifs vous accompagnera lors de votre arrivée dans vos différentes démarches.

La **bibliothèque de l'UFR**, riche de plus de 30 000 références, constitue un espace de travail et de recherche documentaire où vous aurez accès à une somme de ressources utiles pour préparer vos enseignements ou vous détendre.

L'UFR SoCLE offre par ailleurs à ses étudiant·es de nombreuses possibilités d'études à l'étranger au sein d'universités partenaires de l'UGA dans le cadre du programme **Erasmus +** ou de partenariats spécifiques.

La direction vous souhaite une très bonne année universitaire !

1.1 Informations pratiques

Adresse géographique :

Bâtiment Stendhal P

1491 rue des résidences

38400 Saint-Martin-d'Hères

socle-accueil@univ-grenoble-alpes.fr

04 38 42 19 61

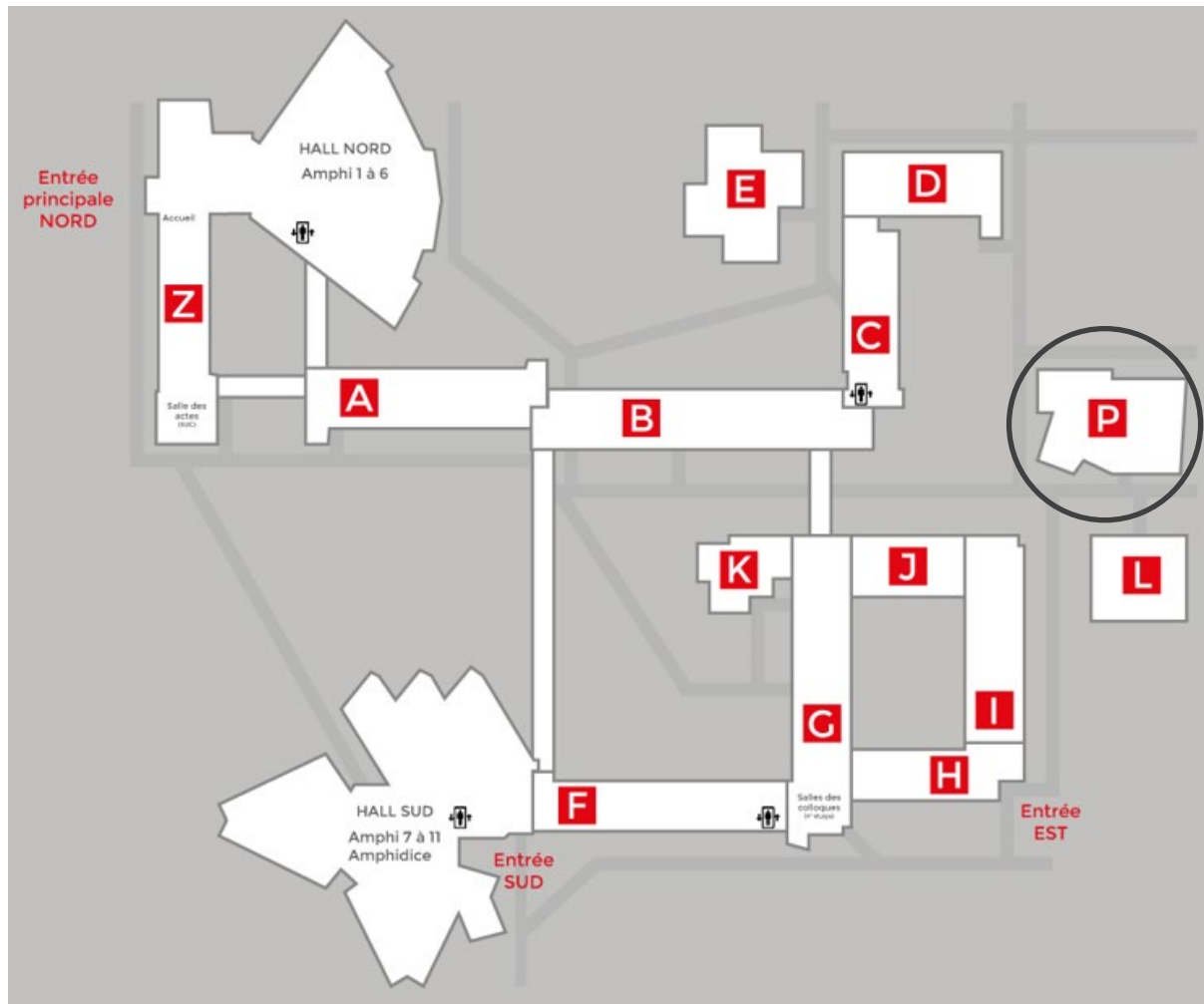
Adresse postale :

UGA / UFR SoCLE

CS 40700

38058 Grenoble cedex 9

1.2 Plan des bâtiments Stendhal



1.3 Chiffres clés

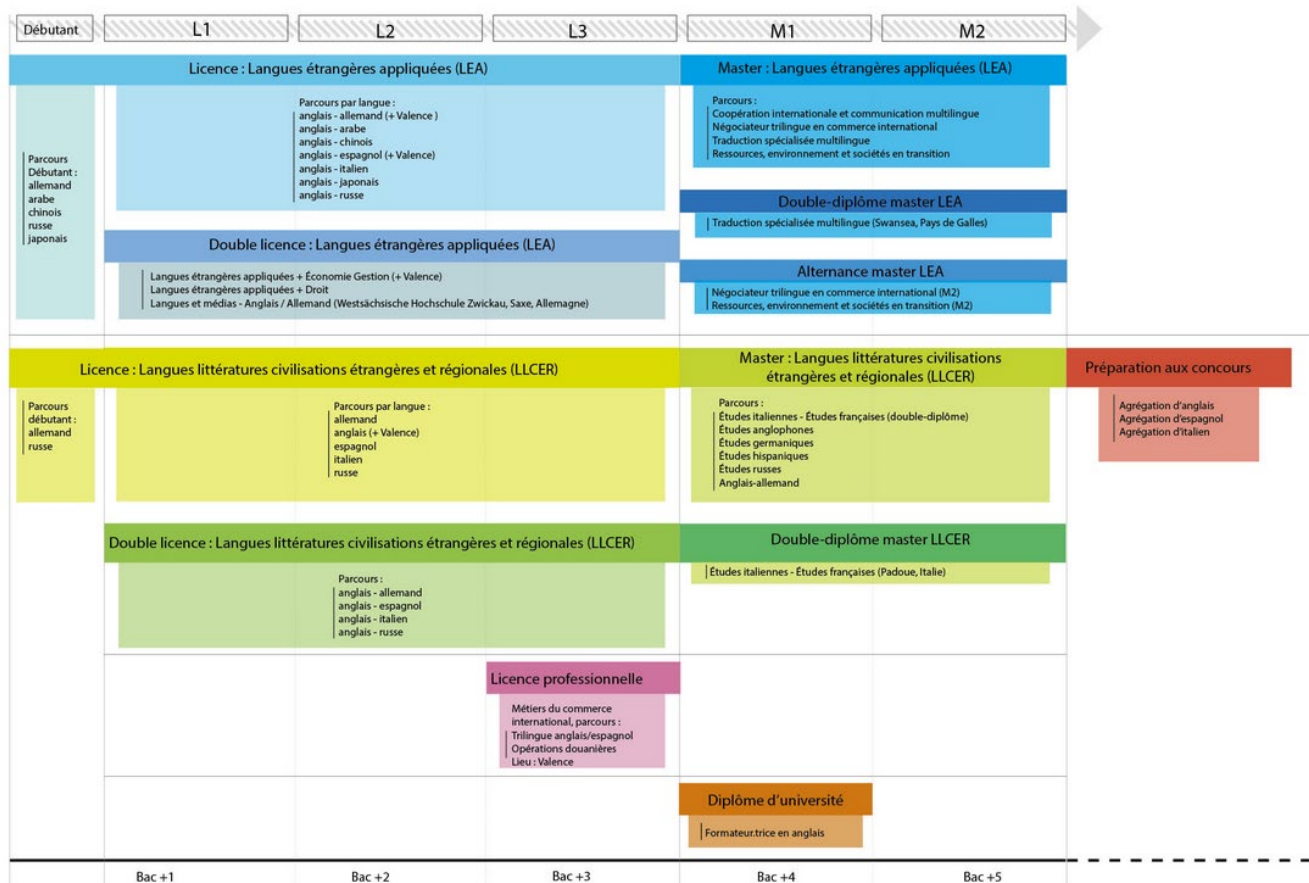
- 2600 étudiant·es
- 158 enseignant·es et enseignant·es chercheur·ses
- 22 personnels administratifs
- 981 K€ budget
- 9 disciplines enseignées : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe, sciences sociales
- 1 bibliothèque d'UFR
- Des projets IDEX
- 3 mentions de licence
- 2 mentions de master
- 1 master international
- 2 doubles diplômes en licence

2. Les formations proposées à l'UFR



Offre de formation UFR SoCLE Sociétés, Cultures et Langues Étrangères

Formations dispensées sur le site de Saint-Martin-d'Hères et/ou Valence



L'UFR propose une offre d'enseignement variée permettant à l'étudiant d'être pleinement acteur de l'élaboration de son parcours pédagogique :

2.1 La formation initiale

Les formations dispensées à l'UFR SoCLE reposent sur les filières :

2.1.1 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) :

Le département LLCER propose aux étudiant·es de licence des formations axées sur une langue étrangère et reposant sur deux piliers de connaissances complémentaires : le pilier linguistique et le pilier culturel. Les langues enseignées sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le russe.

Le master LLCER offre aux titulaires d'une licence LLCER une poursuite d'études dans le même domaine. Il a pour objectif un approfondissement disciplinaire et méthodologique ainsi qu'un renforcement linguistique et culturel dans les langues des 5 parcours offerts (allemand, anglais, espagnol, italien et russe).

Il permet un accès à la préparation au concours de l'agrégation et une initiation aux méthodes contemporaines de la recherche. Il offre aux étudiant·es des débouchés vers les carrières de l'enseignement supérieur et secondaire, mais également vers différentes carrières pour ceux et celles qui ne se destinent ni au doctorat ni à l'agrégation : métiers du patrimoine et de la culture, métiers du livre et de l'édition spécialisée, métiers de la formation en langues vivantes étrangères.

2.1.2 Langues étrangères appliquées (LEA) :

Le département LEA offre en licence une formation pluridisciplinaire et professionnalisante avec l'apprentissage de deux langues ainsi qu'un bloc de matières d'application (Sciences sociales). Les couples de langues proposés sont l'anglais (obligatoire), l'espagnol, l'italien, l'allemand, le russe, l'arabe, le chinois et le japonais.

En master, quatre parcours sont ouverts :

- Parcours Coopération internationale et communication multilingue (CICM)
- Parcours Négociateur trilingue en commerce international (NTCI)
- Parcours Traduction spécialisée multilingue (TSM)
- Parcours Ressources, environnement et sociétés en transition (RESET)

2.2 La formation continue

Toutes les formations de l'UFR SoCLE sont ouvertes en formation continue, à toute personne souhaitant reprendre ses études ou obtenir tout ou partie d'un diplôme via la validation de ses acquis.

L'UFR offre également des enseignements spécifiques pour le public de formation continue :

- 3 formations sont proposées en alternance : le M2 Négociateur trilingue en commerce international à Grenoble et le M2 Ressources, Environnement et Sociétés en Transition (RESET) et la licence professionnelle métiers du commerce internationale sur le site de Valence. Un chargé de relations pourra accompagner les candidats dans leurs démarches de recherche d'entreprise.
- Pour les personnes désireuses de devenir formateur/formatrice en Anglais, l'UFR SoCLE propose un diplôme d'Université dans ce domaine. Cette formation représente également une belle opportunité pour faire valider une expérience professionnelle dans ce milieu par un diplôme universitaire.
- L'UFR SoCLE dispose d'une offre variée de formations courtes qualifiantes en langues. Dans ce cadre, 2 grands axes sont proposés :
 - Les stages sur-mesure pour les groupes, associations et entreprises : après avoir **analysé les besoins**, l'ingénieur conseil et l'enseignant référent mettent en place un contenu pédagogique adaptés aux besoins et à la situation des entreprises (distanciel ou présentiel, au sein du site de la structure ou à l'université). Le calendrier de formation est élaboré en accord avec la disponibilité des formateurs mais surtout celle des stagiaires participants : cours hebdomadaires ou intensifs sur plusieurs jours consécutifs, etc... Pour chaque demande, le **devis est personnalisé**.
 - Les stages catalogues pour des demandes de formations individuelles : grâce à une équipe enseignante riche en interculturelité, ces formations courtes qualifiantes en langues permettent aux candidats de développer de nouvelles perspectives personnelles et/ou professionnelles. Pour évaluer le niveau de départ et définir les besoins, les candidats passent un test de positionnement à distance ou au centre d'apprentissage. Différentes formations ont ensuite lieu toute l'année par groupes de niveaux et donnent lieu à des attestations de compétence.

Une gestionnaire se tient à votre disposition pour plus d'informations ou pour répondre à vos questions : socle-formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr



2.3 Espace de cours en ligne de l'UGA

La Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) propose deux plateformes pédagogiques, Moodle et Chamilo pour partager cours, exercices en ligne et documents complémentaires avec vos étudiants.

Pour vous familiariser avec ces outils numériques, vous sont proposés des **tutoriels et formations** à leurs usages : <https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/pedagogie-et-innovation/>

Pour s'inscrire aux ateliers : www.ficel.univ-grenoble-alpes.fr

Pour toutes questions : dapi@univ-grenoble-alpes.fr

3. Organisation de l'UFR

3.1 Organisation pédagogique

Direction

L'UFR est dirigée par un·e directeur ou directrice de l'UFR, assisté·e par une directrice administrative. La directrice préside le conseil d'UFR, prépare le budget, arrête l'organisation interne des services, veille à l'application des décisions prises par les conseils centraux...

Responsable de départements

L'UFR SoCLE est divisée en **9 départements** :

- Etudes anglophones
- Etudes germaniques
- Etudes slaves
- Etudes japonaises
- Etudes chinoises
- Etudes arabes
- Etudes hispaniques
- Etudes italiennes
- Sciences sociales

Direction des études

Pour chaque mention de diplôme, un·e directeur/directrice des études pilote et réunit lors du conseil d'études l'équipe pédagogique. Il ou elle assure en lien avec les responsables transversaux en LEA ou les responsables de cycle en LLCER, les responsables de direction par discipline, la coordination, la mise en application et la gestion des pratiques pédagogiques.

Ces directeur/directrice des études sont assisté-e-s à Valence pour les licences par des directeurs des études délégués.

3.2 Organisation administrative

L'UFR SoCLE est organisée en différents pôles administratifs :

- L'accueil
- La scolarité
- Les ressources humaines
- Les finances
- La communication
- Les relations internationales
- La bibliothèque

3.3 Supports internet

Site de l'UFR SoCLE : socle.univ-grenoble-alpes.fr

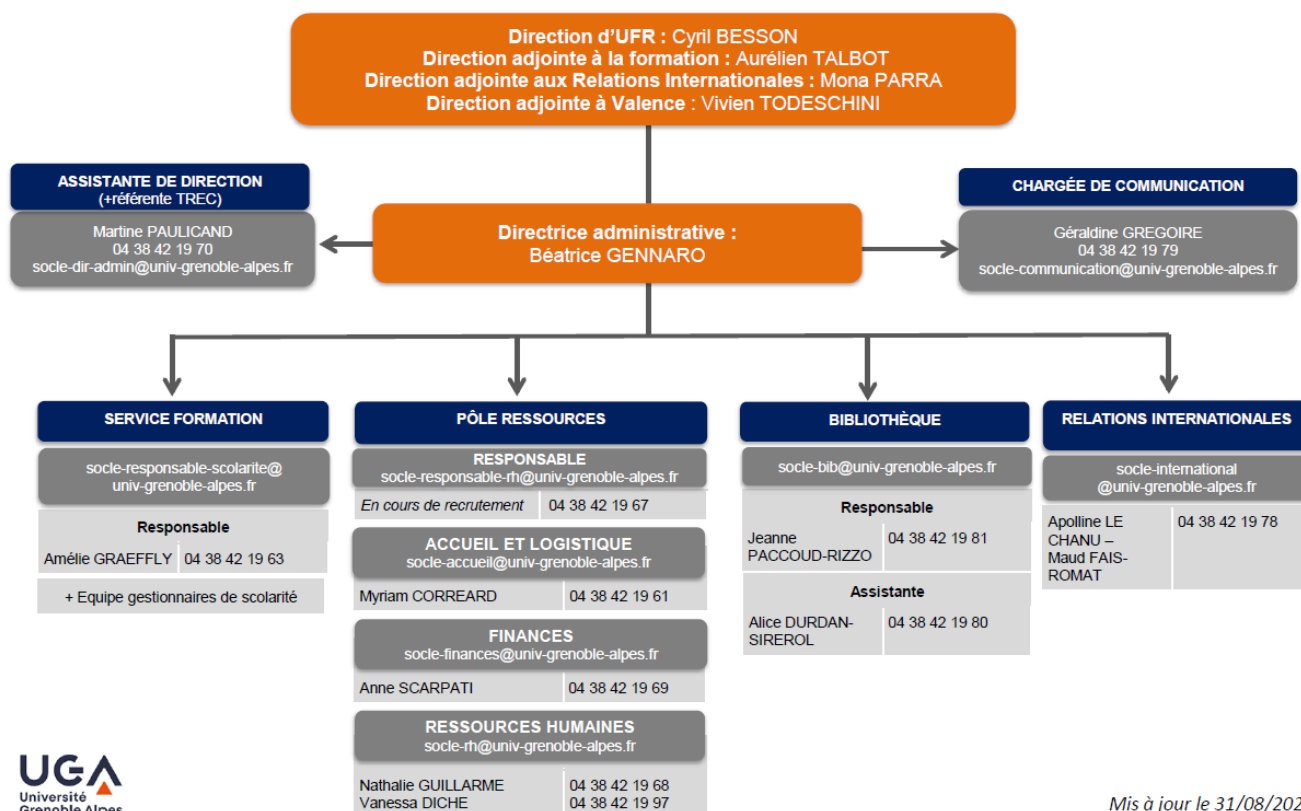
Site internet de l'UGA : univ-grenoble-alpes.fr

Intranet des étudiants : leo.univ-grenoble-alpes.fr

Catalogue des formations : formations.univ-grenoble-alpes.fr

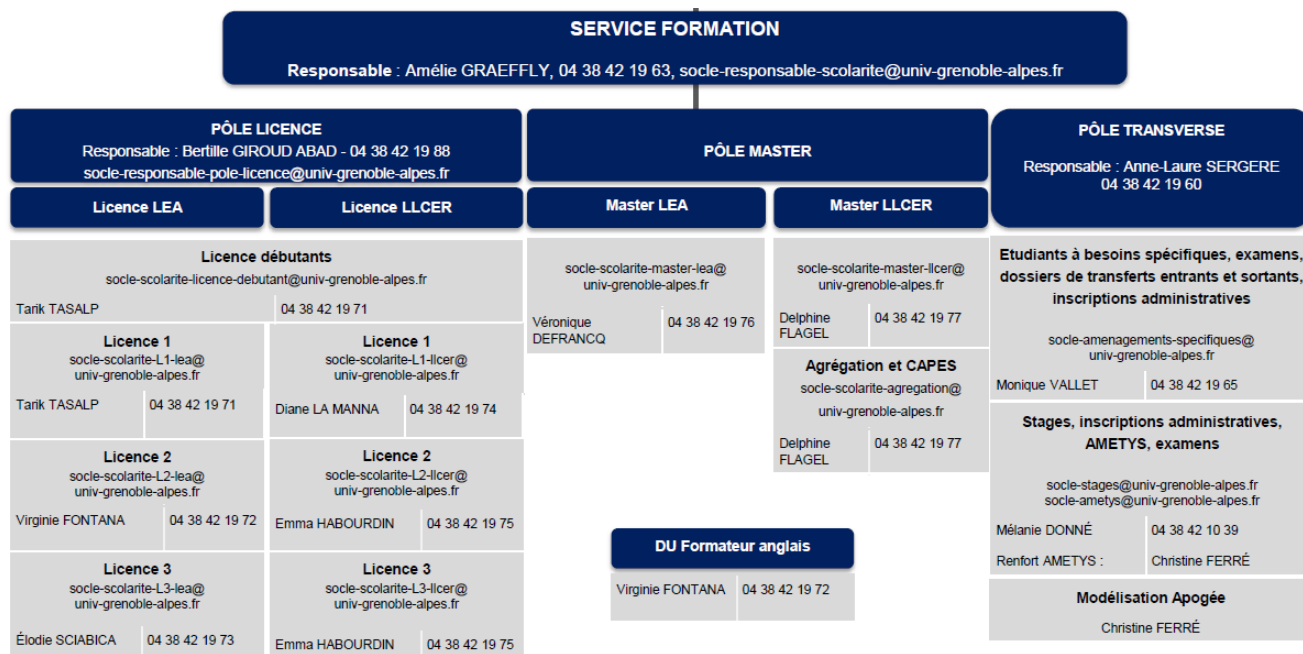
Intranet des personnels : intranet.univ-grenoble-alpes.fr/mon-espace-socle/ : vous y retrouverez toutes les procédures et informations essentielles (interlocuteurs, Vie institutionnelle, Outils pratiques, Ressources humaines, Finances...)

3.4 Organigramme du pôle administratif



Mis à jour le 31/08/2026

3.5 Organigramme du pôle Sclolarité



3.6 Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire est voté par la Commission Formation et Vie Universitaire de l'établissement. Les composantes peuvent ensuite décliner leur propre calendrier pour l'adapter aux besoins de leurs formations. Il est également voté par le conseil d'UFR.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027
Proposition soumise à l'approbation de la CFVU le 26/02/26 (après avis du CSAE du 03/03/2026 et du CUFR 24/04/26)

AOÛT 2026	SEPTEMBRE 2026	OCTOBRE 2026	NOVEMBRE 2026	DECEMBRE 2026	JANVIER 2027	FÉVRIER 2027	MARS 2027	AVRIL 2027	MAI 2027	JUN 2027	JUILLET 2027
samedi 1	dimanche 2	lundi 3	mardi 4	mercredi 5	jeudi 6	vendredi 7	samedi 8	dimanche 9	lundi 10	mardi 11	mercredi 12
dimanche 3	lundi 4	mardi 5	mercredi 6	jeudi 7	vendredi 8	samedi 9	dimanche 10	lundi 11	mardi 12	mercredi 13	jeudi 14
lundi 5	dimanche 6	lundi 7	dimanche 8	lundi 9	dimanche 10	lundi 11	dimanche 12	lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16
dimanche 6	lundi 7	dimanche 8	lundi 9	dimanche 10	lundi 11	dimanche 12	lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17
lundi 7	dimanche 8	lundi 9	dimanche 10	lundi 11	dimanche 12	lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18
dimanche 8	lundi 9	dimanche 10	lundi 11	dimanche 12	lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19
lundi 9	dimanche 10	lundi 11	dimanche 12	lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20
dimanche 10	lundi 11	dimanche 12	lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21
lundi 11	dimanche 12	lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22
dimanche 12	lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23
lundi 13	dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24
dimanche 14	lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25
lundi 15	dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26
dimanche 16	lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27
lundi 17	dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28
dimanche 18	lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29
lundi 19	dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30
dimanche 20	lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31
lundi 21	dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31	
dimanche 22	lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31		
lundi 23	dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31			
dimanche 24	lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31				
lundi 25	dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31					
dimanche 26	lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31						
lundi 27	dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31							
dimanche 28	lundi 29	dimanche 30	lundi 31								
lundi 29	dimanche 30	lundi 31									
dimanche 30	lundi 31										
lundi 31											

LEGENDE DES CODES COULEUR :

- Semaine d'accueil des L1
- Evénements de campus
- Semestre 1
- Semestre 2
- Session 2 d'examen
- Semaines Projet
- INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES :
- JOURS FÉRIES
- Examen
- Limites de retour des notes
- Jury

TOUSSAINT : du samedi 26 octobre au lundi 2 novembre matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle
NOËL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier matin
HIVER : du samedi 20 février au lundi 7 mars matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle
PRINTEMPS : du samedi 17 avril au lundi 26 mai matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle

FERMETURES DE L'ÉTABLISSEMENT : du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier matin; le vendredi 7 mai; du vendredi 23 juillet au soir au mercredi 19 août matin

Fermetures établissement :

Du lundi 21 décembre 2026 au vendredi 1^{er} janvier 2027

Vendredi 7 mai 2027 (Pont de l'ascension)

Du vendredi 26 juillet 2026 au



4. Emploi du temps

4.1 Personnels administratifs

Un règlement de gestion du temps de travail et des congés vous sera remis par votre responsable hiérarchique à votre arrivée. Il est également disponible sur l'intranet dans Vie et carrière> Temps de travail et congés. Il vous faudra choisir en accord avec lui une des modalités horaires proposée par l'établissement.

Une application Hamac vous permettra de saisir votre modalité horaire et de gérer vos demandes de congés en ligne. Cette application se trouve sur l'intranet en suivant Application> toutes les applications>HAMAC

4.2 Enseignant•es

4.2.1 Consultation

ADE est l'application qui permet de publier et consulter les emplois du temps des étudiants, d'une formation, d'une salle d'enseignement ou de réunion.

Pour les salles de cours, les gestionnaires de scolarité saisissent toutes les informations et les modifications en rapport avec leurs enseignements (réservation de salle, modification de créneau pour l'enseignement...) qui leur parviennent des responsables de section ou sous-section.

Pour la réservation de salle de réunion, hors cadre recherche, votre interlocuteur sera Myriam CORREARD au niveau de l'UFR ou votre laboratoire de recherche.

Pour plus d'informations : intranet des personnels / Applications / Toutes les applications / ADE - Emploi du temps (adm)

5. Bibliothèque d'UFR

À compter de la rentrée universitaire 2026-2027 et jusqu'en septembre 2028, d'importants travaux ont lieu à la bibliothèque SoCLE.

Pendant cette période, les collections restent accessibles sur réservation. La bibliothèque est délocalisée dans l'aile C du bâtiment Stendhal (salles C103 et C104), où s'effectuent les retraits et retours des documents.

La bibliothèque SoCLE propose de riches collections dans les disciplines enseignées à l'UFR (collections imprimées et ressources électroniques). Elle fait office d'outil pédagogique de proximité pour les étudiants de l'UFR mais aussi de recherche pour les enseignants-chercheurs de l'université.

Elle dispose d'un fonds documentaire commun à toutes les langues enseignées à l'UFR SoCLE : arts, linguistique, méthodologie, traductologie, civilisation mais également d'un fonds de ressources pour la préparation de l'agrégation d'anglais.

Des animations sont organisées régulièrement : ateliers, expositions, séminaires de recherche. Des formations à la recherche documentaire sont dispensées dans le cadre de certains enseignements, un accompagnement personnalisé à la recherche d'informations est également proposé sur demande (s'adresser à l'accueil de la bibliothèque).

De nombreuses **ressources en ligne** sont accessibles depuis le site des BU de l'UGA (en accès libre ou restreint après authentification), dans la rubrique [Collections numériques > accès par discipline](#), notamment le catalogue UGA : [BELUGA](#). Un site Moodle : « [Formation à la recherche documentaire](#) », réalisé par la bibliothèque, propose des supports de formation sous forme de tutoriels vidéo pour découvrir tous les outils de recherche documentaire disponibles à l'UGA.

5.1 Organisation

Responsable : Jeanne PACCOUD-RIZZO

Bibliothécaire : Alice DURDAN-SIREROL

Responsable enseignant : Élise Leclerc

5.2 Conditions de prêt

Étudiants, lecteurs extérieurs et personnels administratifs de l'UGA : 10 documents : 28 jours + 14 jours de renouvellement

Enseignants-chercheurs et doctorants : Nombre illimité de documents : 42 jours + 14 jours de renouvellement

Les prêts sont cumulables avec les autres bibliothèques de l'UGA.

Il est possible de renouveler ses prêts pour une durée maximale de 14 jours, sauf pour les documents concours. Chaque retard entraîne une pénalité : 1 jour de retard = 1 jour de suspension.

5.3 Informations pratiques

Bibliothèque SoCLE

Bâtiment Stendhal C, salles C103 et C104

Tél. : 04 38 42 19 81

Courriel : socle-bib@univ-grenoble-alpes.fr

Horaires : lundi au jeudi : 10h - 15h / vendredi : 10h - 13h (fermeture pendant les interruptions pédagogique)



6. Mobilité internationale

6.1 Mobilité des personnels

En tant que personnel de l'université, et si vous voulez développer vos compétences à l'international, vous avez aussi la possibilité de partir à l'étranger pour enseigner, vous former ou échanger avec nos partenaires.

Ce volet est géré par la DGD DIT, vous pouvez retrouver toutes les informations sur les pages dédiées à la mobilité des personnels : intranet des personnels / Partenaires et international / Mobilité des personnels à l'international

Contact :

Direction générale déléguée aux Relations internationales

erasmus-personnel@univ-grenoble-alpes.fr

6.2 Mobilité étudiante

6.2.1 Mobilité sortante

Seuls les étudiants inscrits à l'UGA, en présentiel, peuvent déposer une candidature pour l'année N+1 pour effectuer une mobilité d'études.

Le projet de départ à l'étranger se prépare un an à l'avance. La DGD DIT de l'UGA et le Pôle Relations Internationales de l'UFR accompagnent les étudiants grâce à des réunions et des ateliers d'information (septembre/octobre), et leurs indiquent grâce à un calendrier toutes les étapes des démarches pédagogiques et financières à effectuer (avant et pendant la mobilité).

Une seule période de candidature par an (octobre/novembre). Les départs sont possibles de la L2 au M2, suivant les filières et les destinations (hors-Europe à partir de la L3 uniquement, sauf pour la Chine et les pays arabophones, à partir de la L2).

De plus, les étudiants en double licence LLCER bilingue et en LEA, s'ils souhaitent candidater deux fois, devront respecter certaines conditions (informations disponibles sur l'Intranet des personnels).

6.2.2 Mobilité entrante

Chaque année, sur le site de Grenoble, nous accueillons de nombreux étudiants internationaux dans le cadre d'échange d'études. Ils peuvent venir à l'année ou pour un seul semestre. Vous serez certainement amené à les accueillir dans vos cours. Retrouvez toutes les informations à l'attention des enseignants concernant les étudiants en échange : intranet des personnels / Mon espace SoCLE / Relations internationales / Mobilité étudiante.

Les étudiants rattachés à l'UFR SoCLE ont l'obligation de choisir **51% de leurs cours au sein de notre composante**, et doivent demander l'autorisation d'assister au cours aux enseignants. Ils choisissent leurs cours "à la carte", selon les études qu'ils font dans leur université d'origine. Etant donné qu'ils ne suivent pas une filière en particulier, ils peuvent être amenés à choisir des **cours de différents niveaux** (de la L0 au M2).

Gestionnaires des Relations internationales pour la mobilité étudiante :

Maud Faïs-Romat / Apolline Le Chanu

socle-international@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. : 04 38 42 19 78

Bâtiment Stendhal P, bureaux P009 et P101



7. Ressources humaines enseignants

Retrouvez toutes les informations concernant :

- Absences et congés
- Déplacements professionnels
- Vacataires
- Carrière
- Campagne recrutement EC

Sur l'[intranet des personnels / Mon espace SoCLE / Ressources humaines](#)

8. Finances

Retrouvez toutes les informations concernant :

- Budget
- Commandes
- Missions
- Projets pédagogiques
- Restauration
- Taxe d'apprentissage

Sur l'[intranet des personnels / Mon espace SoCLE / Finances](#)

9. Formations et Scolarité

Retrouvez toutes les informations concernant :

- Procédures SAH
- Cadre réglementaire
- Examens
- Candidatures, admissions

Sur l'[intranet des personnels / Mon espace SoCLE / Formations et Scolarité](#)

10. L'offre de formations aux personnels proposée par l'établissement

Tous les personnels de l'université, qu'ils soient enseignant, enseignant-chercheur ou personnel administratif peuvent accéder à l'offre de formation réservée aux personnels de l'UGA via l'application Ficiel

Un large choix de formation est possible et à consulter sur : <https://ficiel.univ-grenoble-alpes.fr/index.php/site/login>



11. Service de reprographie

Chaque début d'année, votre compte est crédité de 50 euros par l'UGA, ce qui représente environ 1400 copies

Les travaux d'impressions pédagogiques s'effectuent selon plusieurs modes opératoires :

1. Par le **service de reprographie UGA**, situé au rez-de-chaussée du bâtiment B du DLST, salle B012, ouvert de 7 h 30 à 17 h (16 h le vendredi)

Cette solution vous est **fortement recommandée** : en effet, le coût des photocopies est bien inférieur à celui des photocopieurs en libre-service, et le matériel est mieux adapté à une volumétrie importante. De plus, le coût des copies ne sont pas déduites de votre crédit copie

Prévoir un délai minimal entre 48 heures et 96 heures suivant les périodes d'activité

Il existe plusieurs possibilités pour déposer et récupérer vos documents :

- Au DLST directement : aux heures d'ouverture,
- En sollicitant le service de reprographie UGA : vous conformer à l'organisation mise en place, disponible dans l'intranet, notamment sur le lieu de livraison (les livraisons dans les locaux de la DFCA sont possibles à la demande),
- En utilisant l'impression numérique à distance : solution de soumission de travaux par le Web « web soumission »

Avant de soumettre vos travaux via Prisma Access télécharger et lire attentivement la [procédure d'envoi de fichiers](#) : des prérequis informatiques vous sont demandés pour un fonctionnement optimal de cette solution

Puis, soumettre votre demande d'impression en ligne avec vos login et mot de passe UGA :

<https://websoumission-repro.univ-grenoble-alpes.fr>

Les travaux faits à la reprographie peuvent être livrés dans votre bureau. Il faudra bien le préciser lors de votre demande

Attention, tous les sujets d'examen ou de contrôle continu sont livrés dans le bureau F210 de l'UGR

- **Par vos soins, grâce à votre compte**, vous pouvez vous connecter à un certain nombre d'imprimantes réparties sur toute l'université Bâtiment Stendhal, libre-service informatique au rez-de-chaussée du bâtiment K Stendhal, bibliothèques universitaires du service interuniversitaire de documentation, bibliothèques universitaires des composantes, Marguerite Soubeyran à Valence) : vous pouvez vous authentifier sur les photocopieurs grâce à vos identifiants universitaires (login et mot de passe)

Ce dispositif concerne tous les personnels rémunérés par l'UGA et disposant donc d'identifiants

Vous pouvez utiliser votre carte professionnelle pour vous connecter plus rapidement aux copieurs de proximité ou votre carte IZLY

Pour obtenir la création de votre compte IZLY, vous devez passer par l'intranet de l'UGA (prestations sociales) afin d'autoriser le transfert des données vous concernant vers le CROUS

Site : <https://www.crous-grenoble.fr/comment-retirer-ma-carte-izly>

Si vous souhaitez utiliser des œuvres protégées par le droit d'auteur il convient de respecter les règles en vigueur relatives au **droit de reprographie** et du **code de la propriété intellectuelle**, et notamment vous devrez déclarer ces copies Plus d'informations : www.cfcopies.com



12. Installation

12.1 Identifiants/mot de passe

Vos identifiants et mots de passe vous seront transmis dès que possible sur votre boîte mail personnelle une fois votre contrat signé et une fois que vous serez enregistré sur les bases de gestion

Contact : socle-rh@univ-grenoble-alpes.fr

12.2 Carte professionnelle

Une carte professionnelle peut vous être délivrée si vous le souhaitez. Cette carte peut vous être utile pour entrer dans certains bâtiments de l'Université, pour vous connecter aux différents copieurs de l'université, mais vous pouvez également l'utiliser comme une carte de paiement du CROUS, désignée sous le nom de carte Izly. Pour obtenir la création de votre compte, vous devez passer par l'intranet de l'UGA (prestations sociales) afin d'autoriser le transfert des données vous concernant vers le CROUS.

Site : <https://www.crous-grenoble.fr/comment-retirer-ma-carte-izly>

Pour l'obtenir, il vous suffit de prendre rendez-vous avec Myriam CORREARD (bureau P004). Des créneaux vous seront proposés par mail au mois d'octobre.

12.3 Abonnement et remboursement des frais de transport

Une partie des titres de transport des enseignants titulaires et contractuels peut être remboursée pour les trajets domicile-travail : intranet des personnels / Ressources humaines / Environnement social, qualité de vie et conditions de travail / Prestations sociales, loisirs, transport, restauration / Transports

Contact : socle-rh@univ-grenoble-alpes.fr

12.4 Clés

Un jeu de clés vous est remis en début d'année lors de votre arrivée par Myriam CORREARD, bureau P004 :

- La clé de votre bureau, le cas échéant
- La clé de votre boîte aux lettres (Salle F212), le cas échéant
- La clé 215A-SSP qui ouvre les amphithéâtres et les salles du bâtiment Stendhal

Attention, les clés de la maison des langues sont à retirer à l'accueil du Bâtiment Stendhal Z.

Le bâtiment Simone Veil ne nécessite aucune clé pour accéder aux salles.

Ces clés seront à remettre au bureau P004 avant votre départ.

12.5 Affichage porte de bureau

En début d'année, une fiche de renseignement vous sera demandée par le pôle ressources humaines de l'UFR. Il vous sera notamment demandé de fixer des heures de permanences pour l'accueil des étudiants. Nous attirons votre attention que seules les informations concernant vos heures de permanences sont communiquées aux étudiants.

Le modèle est disponible en bas de page : <https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/mon-espace-socle/outils-pratiques/>

12.6 Fournitures

Pour les enseignant·es utilisant des salles de l'Université Grenoble Alpes, il est mis à disposition des petites fournitures en début d'année (feutres pour tableau blanc, brosse tableau). Vous pouvez en cas de besoin contacter Myriam CORREARD au bureau P004 si vous avez besoin de feutres supplémentaires et toute autre fourniture de bureau.



12.7 Courrier

Une boîte aux lettres pour les enseignants ou un casier pour les personnels administratifs vous sera attribué lors de votre arrivée

Votre courrier professionnel peut être déposé au bureau P004 soit pour un envoi au sein de l'UGA, soit pour un envoi externe à l'UGA. Votre interlocutrice sera Myriam CORREARD

12.8 Logistique / Maintenance

Si vous constatez des problèmes matériels dans les bureaux, salles de cours, amphi, comme des fenêtres qui ne ferment pas, un store cassé, un vidéoprojecteur qui dysfonctionne ou qui se décroche, ...il faudra le signaler à Myriam CORREARD (bureau P004) qui est le relais pour l'UFR auprès de la DGD Patrimoine



UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

UFR SoCLE (Sociétés, Cultures et Langues Étrangères)

ADRESSE GÉOGRAPHIQUE :

Bâtiment Stendhal P
1491 rue des Résidences
38400 Saint-Martin-d'Hères

ADRESSE POSTALE :

CS 40700 - 38058 Grenoble cedex 9

CONTACT :

Téléphone : 04 38 42 19 61
Courriel : socle-accueil@univ-grenoble-alpes.fr
Site : socle.univ-grenoble-alpes.fr
Intranet : intranet.univ-grenoble-alpes.fr/mon-espace-socle

